

Procès-verbal

11 mars 2026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE REDON AGGLOMERATION

Étaient présentes, présents : CHATEL Gilles, AUBOURG Philippe (Amarinage), MENAGER Hervé (Mémoire Vivante Fégréac et Secrétaire-Trésorier de l'association Conseil de Développement de Redon Agglomération), BRAULT Amélie (Terre Agir), WOLF Edgar (EPV), BOTTIER Floriane (coprésidente de l'association conseil de développement de Redon Agglomération), JOUAN-MARIN Isabelle, LAURENT Elodie, GUERIN Anne (Les Hydrophiles), RAUDE Riwal (La Cades), GUIHO Catherine (collectif IC), MOUNIER Christophe, MOLERES Carole (coprésidente de l'association Conseil de Développement de Redon Agglomération), VILASECA Geraud (La Fédé)

Les pouvoirs : Antje FISSELER donne pouvoir à Floriane BOTTIER

Étaient également présent(e)s : GUILLAUME Clara (chargée de coordination du Conseil de Développement), HERVIEU Franck pour le cabinet Fid'Ouest.

Sont excusés : Jean-François MARY, Président de REDON Agglomération, Nicolas BERNARD, Directeur de la Mission Locale du Pays de Redon,

Date : 11 mars 2026

Lieu : 3 rue Charles Sillard, Redon

Début : 18h35

Fin : 20h50

- I. Lecture du rapport moral, par les co-présidentes, Floriane BOTTIER et Carole MOLERES,**
 - Vie de l'instance en 2025,
 - Mention de la démission de Régis FRESNEAU à la co-présidence de l'association, le bureau compte donc à ce jour 3 membres, dont les deux co-présidentes,
 - Hommage à Marie-Jo MENOZZI, ancienne membre du Conseil de Développement qui avait conduit l'inventaire des transitions.

- II. Présentation du rapport financier, présenté par Franck Hervieu, du cabinet Fid Ouest**
 - Présentation des éléments comptables pour l'année 2025, charges et dépenses,
 - Questionnements sur la hausse des dépenses liées au Cartulaire 2050 ; Contribution au Schéma de Cohérence Territoriale. La hausse des dépenses s'explique notamment par la concrétisation du livret illustré et des frais associés.

Votes sur la présentation des finances :

Bilan financier approuvé à l'unanimité.

- III. Présentation du bilan d'activités 2025**
 - Vie de l'instance/association ;
 - Mention du renouvellement à venir de la Commission Spécifique de REDON Agglomération.
 - Présentation des étapes traversées pour aboutir au Cartulaire 2050, saisine de REDON Agglomération et approche prospective ;
 - Echanges autour de ce que la production a évoqué chez les participants.

- Le Conseil de Développement soutient le Plan Climat Air Energie ; intervention en comité de pilotage et perspective d'apport par le récit,
- Les Mobilités ; soutenir le changement de pratiques ;
 - Séance test des services urbains du 6 octobre 2025,
 - Présence des membres en comité des partenaires,
 - Point des membres sur les mobilités et le nautisme fluvial (apport aux Assises Citoyennes de la Mer et du Littoral à Auray).
- L'accès aux ressources de Santé – Partenariat avec le Contrat local de santé ;
 - Contribution via l'apport d'habitant en groupe de travail vers la concrétisation d'une journée thématique, pour le mois de janvier 2026,
 - Identification d'une nouvelle boussole ; l'accessibilité des documents vers les publics.
- L'alimentation, saine, locale et accessible ;
 - Mobilisation depuis 2024 vers un partenariat visant à l'édition tripartite du Guide des producteurs locaux,
 - Présence au sein de la Gouvernance Agricole et Alimentaire de Territoire de REDON Agglomération.
- Le Conseil de Développement porte deux Collectifs d'habitants ;
 - Incroyables Comestibles Pays de Redon (10 ans en 2024),
 - Fraternité Dignité Obsèques.
- Présentation des deux réseaux interdépartementaux dont nous sommes membres et actifs ;
 - Réseau 44 des Conseils de Développement (avec un partenariat en matière de communication),
 - Réseau Breton des Conseils de Développement (nous sommes membres du comité d'animation),
 - Nous avons coordonné les deux Assemblées Générales des réseaux pour permettre la rencontre autour d'un enjeu fort : l'eau.

Votes sur la présentation des rapports moraux et d'activités.

Bilans approuvés à l'unanimité.

IV. Animation vers les orientations de l'association

Il est à préciser que les membres ont accès au budget prévisionnel 2026 (de **35 750 €** charges fixes et actions comprises, avec une **demande de subvention à l'EPCI de 35 500€**), via l'atelier conduit par Alexandra FRESSE, qui a aussi permis la synthèse des données suivantes :

Table 1

Le Conseil de Développement se veut utile à son territoire et à ses habitants. Que veut apporter le Conseil de Développement à ce territoire ?

Le Conseil de développement veut être utile pour le territoire et ses habitants :

- En donnant une attractivité : en valorisant ce territoire et en donnant une légitimité aux avis des habitant(e)s qui s'expriment
- En étant le relai des habitant(e)s et de ce qu'elles ou ils souhaitent transmettre

Pour cela il faut :

- Amener la **maitrise d'usage** au centre des décisions
- Créer du lien entre les structures et associations

Les enjeux :

- Embarquer les publics pour qu'ils s'expriment
- Donner envie aux jeunes de rester (attractivité)
- Permettre aux habitant(e)s de connaître leur territoire
- Faire le lien avec / et alimenter / l'Agence d'attractivité

Table 2

Dans la relation aux élus et aux communes, je souhaite que le Conseil de Développement se focalise sur ... (thèmes, sujets précis, groupe ou actions à mettre en place)

À court terme, il serait intéressant de mettre à profit cette période (élections municipales) pour impliquer les élu(e)s en ce début de nouveau mandat :

- Se faire inviter par les Conseils municipaux pour présenter le Conseil de développement
- Organiser une table ronde où sont invité(e)s les plus jeunes élu(e)s (en âge), hommes et femmes, de chaque conseil municipal de l'Agglo

L'enjeu : être écouté, que les élu(e)s viennent nous chercher

En parallèle : se faire mieux connaître des associations du territoire

Les sujets sur le prochain mandat :

Premier sujet : reconnaissance de la « maitrise d'usage » par les élu(e)s.

Avec la notion de « communs » :

- Les usages communs simples d'autrefois
- Le partage des intérêts des communs (ex droits et devoirs ex avec l'ONF, co-gestionnaire de la forêt)
- Les droits et les devoirs

Sujet « PCAET »

- Communiquer / partager avec les élu(e)s sur les enjeux : énergie, santé, pollution, alimentation

Partager les enjeux de l'eau (et leur complexité)

- Avec des outils adaptés aux élu(e)s.
- Entre autres la question des inondations et des aménagements

Table 3

Sur le plan de la communication, comment je vais chercher des nouveaux membres pour les inviter à se mobiliser sur le prochain mandat de la Commission Spécifique ? (par quel canal, outil, moyen humain...)

Première étape : un travail sur les outils de communication

- Quel langage pour parler du Conseil de développement : nécessité d'un travail de vulgarisation et de clarification du discours
- Réfléchir à une « base line » en dessous du terme « Conseil de développement » (Participation citoyenne ?)

Cela permettra de :

- Faciliter le bouche-à-oreille
- De réaliser des affiches, des infographies claires, avec des exemples, qui « font de la pub »

Sur la durée :

- Vers les médias : Réaliser des points presse réguliers
- Mobiliser :
 - Inviter des personnes que l'on connaît à venir découvrir des séances
 - « Hors les murs » : aller vers de nouveaux publics pour des projets
- Réfléchir à comment impliquer, les jeunes, travailler sur l'interculturel et l'intergénérationnel

Outils de communication :

- Publier régulièrement sur les réseaux sociaux avec un discours utilisant plus des verbes d'action que des termes institutionnels
- Faire de l'affichage
- Autres idées : une newsletter, des enquêtes ?
- Réaliser un annuaire des partenaires en fonction des thématiques abordées

V. Accueil au Conseil d'Administration

- Pas de candidats

Composition à date :

- Coprésidence : Floriane BOTTIER et Carole MOLERES
- Secrétaire – Trésorier : Hervé MENAGER

Votes sur la présentation des orientations et sur le budget prévisionnel et sur la composition du Conseil d'Administration/bureau :

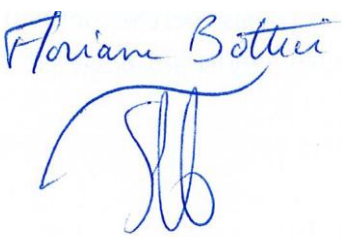

Les votants s'accordent tous sur les orientations et les informations présentées et affirment que la synthèse de l'animation vaut vote à l'unanimité.

Relecture du présent procès-verbal

Le : 30 mars 2026

À : Redon

Procès-verbal approuvé et signé par :

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">Floriane BOTTIER Co-présidente (référente signataire)</p>  | <p style="text-align: center;">Caroles MOLERES Co-présidente</p>  |
|---|--|